



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de
technicien de formation et de recherche de classe supérieure
ouvert au titre de la session 2026**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 2 août 2013 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement aux grades de technicien de formation et de recherche de classe supérieure et de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement aux grades de technicien de formation et de recherche de classe supérieure et de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle relevant du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de technicien de formation et de recherche de classe supérieure relevant du ministère chargé de l'agriculture ouvert au titre de la session 2026, est composé comme suit :

Présidente :	Mme Magali PECQUERY	Inspectrice générale (MAASA - CGAAER)
Suppléant de la Présidente :	M. Jean-Pierre ORAND	Inspecteur général (MAASA - CGAAER)

Membres titulaires :	M. Dominique LEMESLE	Technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle (Agrocampus-ouest)
	Mme Lucie RIGOLLET	Attachée d'administration de l'État (MAASA – DGER)
	M. Eric ROGER	Technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle (LEGTA - Merdrignac)
	Mme Vanessa SOUTENARE	Technicienne de formation et de recherche de classe supérieure (AgroParisTech-Saclay-Palaiseau)

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 04 juin 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de bureau des concours et examens professionnels :



Morgan LHOMER